

La chanteuse Elli Merdeiros donne des conseils pour faire échouer toute expulsion de clandestin

écrit par Christine Tasin | 27 décembre 2017

RÉAGIR EN CAS DE DÉPORTATION

AVANT LE DÉCOLLAGE DE L'AVION, VOUS POUVEZ PARFOIS SAUVER UNE VIE.
CES ACTIONS MÈNENT DANS 7 CAS SUR 10 AU DÉBARQUEMENT ET À LA LIBÉRATION DE LA PERSONNE CONCERNÉE.

1/ SE MANIFESTER



Allez voir au fond de l'avion s'il y a quelqu'un.

Do you want to take this plane?

Essayiez de parler avec la personne embarquée :

NO!



Si la personne refuse la déportation, informez les autres passagères et tentez de vous solidariser dans un refus que la personne soit embarquée de force.



Faites part de votre refus de décoller au personnel de bord et demandez à voir le ou la commandant.e de bord. Une fois les portes de l'avion fermées, seul.e lui ou elle peut ordonner de débarquer la personne déportée.



2/ S'OPPOSER

Quand les portes sont fermées...



... NE VOUS ATTACHEZ PAS...

NE VOUS ASSEYEZ PAS... OU RELEVEZ-VOUS !

Lancez la polémique avec les autres passagères :

Je refuse de participer, je ne paye pas mes impôts pour ça !

Cela n'est pas digne du pays des droits de l'homme !



L'AMITIÉ ÉGALE EST LA SEULE VÉRITÉ !!!

... Et dites tout ce que vous avez sur le cœur.



Manifestez votre angoisse.

ARMEZ-VOUS DE PATIENCE, chaque minute de gagnée vous est favorable. La bataille peut durer.

Que faire face à la peur ?



Parlez avec les autres passagères,



respirez,



hurlez.

3/ TENIR BON

Ignorez les arguments du personnel de bord tels que « Cette expulsion est légale et vient d'une décision de justice. » ou souvent faux comme « Cette personne est peut-être un criminel. », et trouvez de quoi répondre :

La personne n'est pas consentante...

NO!



C'est un acte raciste. Elle n'a rien fait qui justifie une telle violence.

Soyez indifférent.es au harcèlement policier qui sert à vous décourager : « Nous allons vous expulser de l'avion et vous mettre en garde à vue si vous ne vous asseyez pas. », « Vous avez de la chance d'être avec vos enfants. », etc.



Si vous êtes en contact avec des militant.es au sol, informez-les de la situation régulièrement jusqu'à la fin :

Où allo ? Que se passe-t-il dans l'avion ?

SAD END

Il hurle et se débat, mais personne ne bouge... Je pense qu'on va décoller.



HAPPY END

Il a hurlé, nous sommes debout... il a été débarqué de l'avion !



Prenez des photos et filmez, c'est légal* ! Documentez et témoignez. IL EST IMPORTANT QUE CELA SE SACHE PARTOUT !

4/ GESTES À ÉVITER

Ne parlez pas avec la police pour ne pas susciter son agressivité.



Si vous ne voulez pas vous mettre en tort, n'ayez pas de gestes agressifs d'opposition.

* En Espagne, le «Gag law» interdit tout enregistrement et diffusion d'images de la police. Aux Pays-bas, il est interdit de diffuser des images de policiers reconnaissables (Tweede Kamer, 34 550 VL, nr. 56). En France (circulaire n°2008-8433), au Royaume-Uni (ACPO, communication of 26 August 2010), en Belgique, Italie, Suède, Finlande, Suisse, Autriche (Österreichische Bundespolizei, unterabschnitt 78) les policiers ne bénéficient pas de protection particulière en matière de droit à l'image au cours de leurs missions. Ils ne peuvent pas s'opposer à l'enregistrement et la diffusion d'images, interpellé une personne pour cette raison, lui retirer son matériel ou détruire un enregistrement.

Et le tout associé avec la notice explicative ci-dessous, concoctée, en s'en doute, par les bons apôtres que nous

connaissons... Concoctée avec nos sous, d'ailleurs. Mais ils ont le vent en poupe. Même Macron le dit, la République est laïque mais pas la société... Et le grand danger c'est justement la radicalisation de la laïcité.

<https://www.valeursactuelles.com/politique/macron-se-dit-vigilant-face-au-risque-de-radicalisation-de-la-laicite-91899>

Les Merdeiros et compagnie ont le vent en poupe, l'invasion musulmane a le vent en poupe, les reconduites à la frontière vont bientôt devenir totalement archaïques.

RÉAGIR EN CAS DE DÉPORTATION

AVANT LE DÉCOLLAGE DE L'AVION, VOUS POUVEZ PARFOIS SAUVER UNE VIE.
CES ACTIONS MÈNENT DANS 7 CAS SUR 10 AU DÉBARQUEMENT ET À LA LIBÉRATION DE LA PERSONNE CONCERNÉE.

1/ SE MANIFESTER



Allez voir au fond de l'avion s'il y a quelqu'un.

Do you want to take this plane?

Essayiez de parler avec la personne embarquée :

NO!

Si la personne refuse la déportation, informez les autres passager.ères et tentez de vous solidariser dans un refus que la personne soit embarquée de force.



Faites part de votre refus de décoller au personnel de bord et demandez à voir le ou la commandant.e de bord. Une fois les portes de l'avion fermées, seul.e lui ou elle peut ordonner de débarquer la personne déportée.



2/ S'OPPOSER

Quand les portes sont fermées...



... NE VOUS ATTACHEZ PAS...

NE VOUS ASSEYEZ PAS... OU RELEVEZ-VOUS !

Lancez la polémique avec les autres passager.ères :

Je refuse de participer, je ne paye pas mes impôts pour ça !

Cela n'est pas digne du pays des droits de l'homme !



L'ÉQUIPE ÉCARTÉE ?

... Et dites tout ce que vous avez sur le cœur.



Manifestez votre angoisse.

ARMEZ-VOUS DE PATIENCE, chaque minute de gagnée vous est favorable. La bataille peut durer.

Que faire face à la peur ?



Parlez avec les autres passager.ères,



respirez,



hurlez.

3/ TENIR BON

Ignorez les arguments du personnel de bord tels que « Cette expulsion est légale et vient d'une décision de justice. » ou souvent faux comme « Cette personne est peut-être un criminel. », et trouvez de quoi répondre :

La personne n'est pas consentante...

NO!



C'est un acte raciste. Elle n'a rien fait qui justifie une telle violence.

Soyez indifférent.es au harcèlement policier qui sert à vous décourager : « Nous allons vous expulser de l'avion et vous mettre en garde à vue si vous ne vous asseyez pas. », « Vous avez de la chance d'être avec vos enfants. », etc.



Si vous êtes en contact avec des militant.es au sol, informez-les de la situation régulièrement jusqu'à la fin :

Oui allo ? Que se passe-t-il dans l'avion ?

SAD END

Il hurle et se débat, mais personne ne bouge... Je pense qu'on va décoller.



HAPPY END

Il a hurlé, nous sommes debout... il a été débarqué de l'avion !



Prenez des photos et filmez, c'est légal ! Documentez et témoignez. IL EST IMPORTANT QUE CELA SE SACHE PARTOUT !

4/ GESTES À ÉVITER

Ne parlez pas avec la police pour ne pas susciter son agressivité.



Si vous ne voulez pas vous mettre en tort, n'ayez pas de gestes agressifs d'opposition.

* En Espagne, le «Gag law» interdit tout enregistrement et diffusion d'images de la police. Aux Pays-Bas, il est interdit de diffuser des images de policiers reconnaissables (Tweede Kamer, 34 550 VI, nr. 56). En France (circulaire n°2008-8433), au Royaume-Uni (ACPO, communication of 26 August 2010), en Belgique, Italie, Suède, Finlande, Suisse, Autriche (Unhebenrechtsgesetz, unterabschnitt 78) les policiers ne bénéficient pas de protection particulière en matière de droit à l'image au cours de leurs missions. Ils ne peuvent pas s'opposer à l'enregistrement et la diffusion d'images, interpellé une personne pour cette raison, lui retirer son matériel ou détruire un enregistrement.

C'est sur [sa page Facebook](#). Comment faire échouer toute expulsion, par la police de l'air française, d'étrangers hors de France.

On notera le vocabulaire utilisé pour qualifier l'expulsion de délinquants, et peut-être même ce criminels, potentiels ou pas...

"Déportation"... La Merdeiros, en plus de son petit QI ne connaît pas la langue française. Un pays ne peut déporter... que le citoyen de son propre pays. Ce qui n'est pas le cas des clandestins.

"Sauver" le clandestin... Ben voyons.

Quant à l'argument du racisme, aux cris, aux pleurs... Bah, du déjà vu.

Qui s'étonnera de voir la Merdeiros militer activement pour que Jérusalem soit la capitale... de la "Palestine" ?



Encore des volontaires pour assister aux concerts de la Merdeiros et acheter ses CD ?